

ANNEXE 19

Attestation établie dans le cadre du dossier ICPE

La société NEXTEAM SPECIAL PROCESSES, dûment représentée, atteste qu'elle envisage de réaliser sur les parcelles sises à MARMANDE (47200) 34 avenue Condorcet cadastrées de la façon suivante :

Sur la parcelle N°66, construction d'un bâtiment dont les principales caractéristiques seraient les suivantes : surface environ 1900 m², conception REI 120 en structure béton ou similaire.

Il est précisé que la société NEXTEAM SPECIAL PROCESSES n'est pas à ce jour propriétaire du terrain sur lequel sera édifié le bâtiment ci-dessus visé et qu'elle le prendra à bail ou l'achètera (ou s'en fera concéder la jouissance quelle qu'en soit la modalité juridique), avec l'accord de la société propriétaire du terrain, la société SAS ASQUINI MGP, société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 €, dont le siège social est à MARMANDE (47200), « Beyssac » 34 avenue Condorcet, 316 359 041 RCS AGEN, dont le représentant légal est également signataire de la présente attestation à l'effet de faire valoir son accord.

Pour la société NEXTEAM SPECIAL PROCESSES

Le Président, la société NEXTEAM Group,
représentée par Monsieur Ludovic ASQUINI

Pour accord :

Pour la société SAS ASQUINI MGP

Le Président, la société NEXTEAM Group,
représentée par Monsieur Ludovic ASQUINI

